Camp de jo<mark>ur</mark>

Animation

L'animation se déroule de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Pour assurer la surveillance des enfants sur l'heure du midi, les animateurs dinent avec leur groupe. Une période de jeu libre est prévue de 12 h 30 à 13 h.

Service de garde

Le service de garde est ouvert de **7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.** Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il ne peut arriver avant 9 h et/ou rester après 16 h. Des frais de 15\$/enfant seront facturés aux parents qui viendront chercher leur enfant après les heures (16 h pour les non-inscrits au service de garde).

Semaine de service de garde

Le camp de jour offre une semaine supplémentaire, du 22 au 26 août. Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant au coût de 75\$, incluant le service de garde. Vous avez jusqu'au **17 juin** pour faire l'inscription.

Transport collectif

Votre enfant est assez grand et mature pour entrer seul à la maison. Le transport collectif fera un arrêt dans le stationnement du parc soir et matin. Un minimum d'utilisateur sera nécessaire pour offrir le service, vous devez donc inscrire votre enfant à ce service. L'autobus arrivera au parc pour 9 h 20 le matin et quittera à 15 h 45. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter l'horaire du transport disponible sur le site Internet de la municipalité.

Carte d'identification

Afin d'assurer la sécurité de tous les enfants, un système d'identification a été mis sur pied en 2015. Lorsque vous venez chercher votre enfant en fin de journée, vous devrez présenter une carte d'identification qui vous sera envoyée par la poste, la semaine précédant le début des camps. Seules les personnes présentant la carte d'identification de votre enfant pourront repartir avec ce dernier. Trois cartes vous seront fournies par enfant. Il sera possible de vous en procurer des supplémentaires en communiquant avec le service des loisirs

Materiel requis

À chaque jour, l'enfant doit avoir dans son sac

- Ecran total
- □ De la crème solaire
- $\hfill \square$ Un maillot de bain et une serviette
- $\hfill\square$ Un chapeau ou une casquette
- ☐ Un diner froid (avec deux collations)
- ☐ Une gourde d'eau
- ☐ Des vêtements de rechangent peuvent être utiles.



Les jouets personnels sont strictement INTERDITS. La municipalité se dégage de toutes responsabilités vis-à-vis le bris ou la perte de ceux-ci.

Objets perdus

Nous vous conseillons d'identifier les effets personnels de vos enfants afin d'éviter les pertes. Nous avons installé une corde à linge à l'intérieur du chalet du parc sur laquelle nous accrochons les vêtements trouvés. Les items réclamés seront remis au comité d'Action sociale de Saint-Joseph-du-Lac à la fin de l'été.



Jour de pluie

En cas de pluie, les enfants devront d'abord se rendent au parc Paul-Yvon Lauzon (à l'intérieur du chalet). Les groupes de maternelle y passeront la journée alors que les autres groupes (1 ere à 6 e année), seront reconduits en autobus à l'école Rose-des-Vents autour de 9 h. Ils y passeront la journée et seront de retour au chalet du parc vers 15 h 30, pour la fin de la journée et le service de garde.

Discipline

Puisque les enfants viennent au camp de jour pour passer un été stimulant et amusant, nous désirons que les activités se déroulent en harmonie. Il y a donc un code de vie à respecter et la direction se réserve le droit d'expulser tout enfant qui contreviendrait aux règlements établis. Nous vous suggérons fortement de consulter les règlements du camp de jour, ainsi que la politique des mesures disciplinaire, disponible sur le site de la municipalité, au www.sidl.qc.ca.

Informations sur les sorties Inscriptions aux sorties

La date limite pour inscrire vos enfants aux différentes sorties est le **vendredi 10 juin**. Après cette date, aucune inscription ne pourra être faite. Veuillez noter qu'il n'y a pas de camp de jour les jours de sortie. Si nous sommes dans l'obligation d'annuler une sortie extérieure, celle-ci sera remise au mercredi 10 août.

Chandail du parc obligatoire

Le port du chandail du camp de jour est **obligatoire** lors des sorties. En cas d'oubli, votre enfant devra obligatoirement porter un dossard du parc, sans quoi, il ne pourra pas participer à la sortie. Votre enfant peut utiliser le chandail de l'an dernier sans problème.

Parents-accompagnateurs

Si vous êtes intéressés à être parent-accompagnateur lors des sorties au Centre des sciences et/ou au Super Aqua Club, vous pouvez en faire part à la direction au moment de l'inscription. Le nombre d'accompagnateurs est limité.

Aide-memoire

Mercredi 6 juillet – Centre des Sciences et IMAX

Départ: 8 h 45 Retour: 16 h

N'oubliez pas de prévoir un diner froid, des collations et une bouteille d'eau.

Mercredi 20 juillet – Super Aqua Club

Départ : 9 h 30 Retour : 16 h 30

N'oubliez pas de prévoir un diner froid ou de l'argent, des collations, une bouteille d'eau, un maillot de bain, une serviette et de la crème solaire.

Mercredi 27 juillet – 45e degré Nord

Départ: 8 h 45 Retour: 16 h

N'oubliez pas de prévoir un diner froid, des collations, une bouteille d'eau et de la crème solaire.

Mercredi 3 août – Centre Aptitudes

Départ : 9 h Retour : 16 h

N'oubliez pas de prévoir un diner froid, des collations et une bouteille d'eau

Les vendredis du 8 juillet au 12 août – Piscine de Pointe-Calumet

POUR NOUS
JOINDRE:
450-473-4282

Dates à retenir

Début du camp de jour: Lundi 27 ju

Vendredi 1er juillet : camp fermé

Dodo au parc : jeudi 18 août

Fermeture du camp de jour :

Vendredi 19 août 9 h 30